

de réclamer leur grâce par une adresse "à cause de la naissance du roi de Rome". Il a décrété qu'il aurait un fils et, un mois auparavant, il parle de l'événement attendu avec une entière certitude. Il fait interdire l'impression d'ouvrages sur les affaires ecclésiastiques, puis supprimer les *Annales politiques et littéraires* qui ont osé dire que le Pape avait le droit d'excommunier les souverains et de disposer des souverainetés. Il convoque enfin le Concile national pour régler ses différends avec le Pape au sujet de l'institution canonique que Pie VII persiste à refuser à ses créatures. Le Concile fera beaucoup de bruit, mais n'accordera rien, au moins pendant sa première session. Dans l'intervalle on continue les mesures de violence. Napoléon raye du tableau des officiers de sa maison les évêques de Gand et de Troyes qui lui ont courageusement tenu tête. Il fait enfermer le supérieur des Trappistes dans une prison d'Etat et mettre les scellés sur les biens de ce couvent. Il disperse les Trappistes "afin qu'il n'en soit plus question". Le Concile intimidé lui accorde alors ce qu'il veut au sujet de l'institution canonique par le métropolitain en cas de refus du Pape. Napoléon envoie à Savone une députation de cardinaux et d'évêques qui veulent faire croire au pape que le Concile passera outre, s'il n'adhère à ses décisions. Pie VII trompé, égaré, semble prêt à céder, mais au dernier moment répond que, pour se décider tout à fait, il lui faut l'entourage de ses cardinaux et la libre communication avec les fidèles. Alors seulement il verra ce qu'il peut faire pour satisfaire l'Empereur en ne portant aucune atteinte à ses devoirs apostoliques. Sur ce, Napoléon dicta le 9 février 1812 une lettre insolente à son ministre des Cultes : ce fut M. de Chabrol qui eut le pénible devoir de la remettre au Pape. L'Empereur n'écrivait pas directement à Pie VII, parce qu'il n'avait pas "des choses douces à lui dire". Comme c'étaient "des choses pénibles", il préférait employer la voix ministérielle.

Parmi les choses pénibles à entendre, figuraient celles-ci : "Dire au Pape que les conseils de cent évêques ne sont rien pour lui, qu'il leur préfère le sentiment des Pietro, des Pacca que l'Empereur a été obligé de dégrader pour s'être déclarés les ennemis de l'Etat, ce serait lui dire qu'il manifeste une incapacité absolue... Il manque à son devoir envers le Souverain comme envers les évêques qui forment son conseil naturel et ne veulent agir que par le conseil des rebelles." L'Empereur disait encore que, lorsque les députés du Concile avaient été à Rome, il leur avait donné pour instructions positives d'affirmer qu'il entendait nommer à tous les évêchés de son Empire et de son Royaume, "le seul évêché de Rome excepté", et qu'en se résignant à cette concession Sa Majesté faisait beaucoup pour la conciliation!... On croit rêver en lisant ces affirmations extraordinaires, mais elles sont bien réelles, elles ont été réellement faites... A la demande du Pape de communiquer librement avec les fidèles, Napoléon répondait que cette communication, le Pape l'avait perdue par la violation de tous les devoirs de son ministère de paix et de charité. Ainsi, c'était le Pape qui avait commis des violences, c'était lui qui était la seule cause de ce terrible conflit, c'était lui qui n'avait témoigné aucun amour de la justice et de la vérité!... A ces reproches in-